Informations de base

2000/2265(COS) COS - Procédure sur un document stratégique (historique)	Procédure terminée
Efficacité énergétique: plan d'action **Subject** 3.60 Politique de l'énergie	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
ITRE Industrie, commerce extérieur, recherche, énergie	WIJKMAN Anders (PPE-DE)	06/06/2000

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
ENVI Environnement, santé publique, politique des consommateurs	KRONBERGER Hans (NI)	21/11/2000
RETT Politique régionale, transports et tourisme	BAKOPOULOS Emmanouil (GUE/NGL)	21/11/2000

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Énergie	2267	2000-05-30

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Energie et transports	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
26/04/2000	Publication du document de base non-législatif	COM(2000)0247	Résumé
30/05/2000	Adoption de résolution/conclusions par le Conseil		
13/11/2000	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
06/02/2001	Vote en commission		Résumé

06/02/2001	Dépôt du rapport de la commission	A5-0054/2001	
13/03/2001	Débat en plénière		
14/03/2001	Décision du Parlement	T5-0141/2001	Résumé
14/03/2001	Fin de la procédure au Parlement		
05/12/2001	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2000/2265(COS)
Type de procédure	COS - Procédure sur un document stratégique (historique)
Sous-type de procédure	Document stratégique de la Commission
Base juridique	Règlement du Parlement EP 148
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ITRE/5/12729

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A5-0054/2001	06/02/2001	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T5-0141/2001 JO C 343 05.12.2001, p. 0107-0190	14/03/2001	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	COM(2000)0247	26/04/2000	Résumé

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
CofR	Comité des régions: avis	CDR0270/2000 JO C 144 16.05.2001, p. 0017	13/12/2000	

Efficacité énergétique: plan d'action

2000/2265(COS) - 26/04/2000 - Document de base non législatif

OBJECTIF : la communication de la Commission européenne vise à présenter un Plan d'action en vue de renforcer l'efficacité énergétique dans la Communauté européenne. CONTENU : à ce jour, on estime qu'un potentiel d'amélioration de l'efficacité énergétique de plus de 18 % de la consommation actuelle exploitable dans des conditions économiques existe toujours dans l'Union européenne, en raison des barrières commerciales qui entravent une diffusion satisfaisante des techniques destinées à accroître l'efficacité énergétique et le recours à une utilisation efficace de l'énergie.

Le Plan d'action présenté par la Commission décrit les actions et mesures envisagées pour lever ces barrières et exploiter ce potentiel. Ses principaux objectifs sont les suivants : - recentrer l'attention sur l'efficacité énergétique et mobiliser les parties intéressées, - présenter des mesures et des actions communes et coordonnées devant être prises dans le cadre de l'accord de Kyoto afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 8% entre 2008 et 2012 et d'atteindre d'autres objectifs en matière de changement climatique, - clarifier les rôles de la Communauté et des États membres, les coûts leur incombant et leur proposer un calendrier, - réaliser le potentiel d'amélioration de l'efficacité énergétique économiquement disponible conformément à l'objectif de parvenir à réduire l'intensité énergétique de 1% par an, alors que la tendance actuelle est voisine de zéro, - accroître la prise de conscience de ce que, même si l'objectif d'amélioration de 1% par an est ambitieux, il peut être dépassé si des ressources additionnelles sont rendues disponibles, - mettre à profit les forces et l'évolution du marché et accélérer la mise au point et la diffusion de nouvelles technologies dans ce domaine. Trois groupes de mécanismes sont proposés pour accroître l'efficacité énergétique : - des mesures destinées à intégrer davantage l'efficacité énergétique dans des actions et des programmes communautaires non liés à l'énergie, tels que la politique régionale et urbaine, la fiscalité et les prix de l'énergie, la recherche et la technologie, etc.; - des mesures destinées à réorienter et à renforcer les mesures communautaires ayant donné de bons résultats; - de nouvelles actions et mesures communes et coordonnées. Ces mesures sont conçues pour compléter et renforcer les activités des États membres sans faire double emploi.

Efficacité énergétique: plan d'action

2000/2265(COS) - 14/03/2001 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté le rapport de M. Anders WIJKMAN (PPE/DE, S) tel qu'il a été établi par la commission au fond (se reporter au résumé précédent).